Rural Infos

La lettre d'informations des maires ruraux adhérents de Saône-et-Loire

Une association du réseau des Maires ruraux de France

AMRF Association des Maires Ruraux de France

Rural-infos du 29 novembre 2021 - N°68

Lettre d'information hebdomadaire aux adhérents

Comité DETR / DSIL du 15 Novembre 2021

Comment ça se passe chez nous ?

Le Comité DETR a d'abord été l'occasion de présenter l'analyse des dotations 2021. Au plan départemental, 339 projets ont été subventionnés par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 54 au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Nous avons demandé que lors du prochain Comité DETR, les chiffres soient présentés par strate de population des communes : 0-1000, 1000-5000, 5000 et plus, afin d'apprécier au mieux l'apport de cette dotation aux territoires ruraux

Traditionnellement les logements ne sont pas éligibles à la DETR car ils ne constituent pas des services à la population. La liste des exceptions possibles a toutefois été allongée : aménagement de logements pour des jeunes travailleurs, rénovations de logements faisant partie d'opérations globales de rénovation de bâtiments publics.

La date limite de dépôt des dossiers pour 2022 est le 18 Février 2022.

AG de l'Agence Technique Départementale (ATD 71)

L'Assemblée Générale de l'ATD s'est tenue à Ouroux le 26 Novembre. Plus de 100 communes étaient présentes. Tout en soulignant la qualité des prestations, plusieurs collègues ont fait état de retards importants dans la réalisation des dossiers et de délais d'attente parfois peu précis.

L'ATD a indiqué que certaines communes déposeraient trop de dossiers par rapport à ce que les finances communales permettent de réaliser. Une analyse précise montre cependant que les études pour les communes rurales ne sont pas les plus consommatrices de temps. 265 dossiers sont en en cours de traitement soit 1,63 dossier par commune ; 190 dossiers sont en attente de traitement.

Certes on doit solliciter l'ATD avec pertinence et on peut imaginer qu'une certaine régulation soit nécessaire, ce qui devrait être étudié en début d'année. Nous souhaitons toutefois qu'une commune adhérente puisse continuer à déposer deux dossiers par an.

Côté ressources humaines, il est souhaitable que l'effectif de l'Agence qui va augmenter de 5 dans les prochaines semaines soit stabilisé à 21, et que le Conseil Départemental 71 augmente sa contribution financière au besoin.

Nous redirons au Conseil départemental combien l'appui en ingénierie est indispensable pour les communes rurales. L'ATD est notre « direction technique » pour de nombreuses communes (avec quelques exceptions : cas du service SATeC pour les communes du Grand Chalon).

Formation des élus

Quel financement par la collectivité ?

Pour vous y retrouver dans la galaxie des procédures pour financer votre formation, la DGCL a produit une fiche pratique sur le financement de la formation des élus.

Pour consulter cette fiche pratique, cliquez ici : https://bit.ly/3CK4L7h

Gendarmerie (1)

#presentspourlesélus

Signalons le lancement d'une opération nationale de proximité et de confiance à destination des élus. Il s'agit d'améliorer la communication grâce aux outils numériques.
Pour lire le courrier, cliquez ici : https://bit.ly/3xdCJ2V
Pour en savoir plus, cliquez ici : https://bit.ly/3FEMaeH

Gendarmerie (2)

Dépôt de plainte à distance

En tant qu'élu, vous aurez la possibilité de porter plainte dans votre mairie, et c'est le gendarme qui viendra à vous.

Pour lire le courrier, cliquez ici : https://bit.ly/3xdCJ2V

Prix de l'innovation rurale

Valorisez vos projets

L'AMRF est partenaire du Prix de l'innovation rurale. Vous avez jusqu'au 16 janvier pour candidater. Ce prix valorise les initiatives qui ont un impact direct sur le quotidien des ruraux. Les lauréats seront désignés le 17 février 2022.

Pour en savoir plus, cliquez ici : https://innovationrurale.fr/

Appel à projets

"Année de la gastronomie"

Cet appel à projets vise à valoriser, par une labellisation et des financements, des projets collectifs de soutien à la gastronomie dans les territoires. Vous avez jusqu'au 1er décembre pour déposer votre dossier.

Pour candidater, cliquez ici : https://www.cci.fr/annee-de-la-gastronomie

Pour en savoir plus, cliquez ici : https://bit.ly/3nKMW3J

Sécurité

Colloque « Sécurité et Ruralités »

Voici les actes du Colloque du 4 octobre, organisé au Sénat par l'AMRF et à l'initiative de l'IHEMI.

Pour lire les actes, cliquez ici : https://bit.ly/3oWAOMi

Cybersécurité

Escroqueries et hameçonnage

Soyez vigilants face à la recrudescence des escroqueries aux faux ordres de virements et sur l'hameçonnage.

Pour en savoir plus, cliquez ici : https://bit.ly/3xeeQbz

Pour lire l'article sur les risques numériques, cliquez ici : https://www.amrf.fr/2021/11/16/usages-et-risques-numeriques-enquete/

Ingénierie (1)

Engagez votre commune dans un projet collectif d'énergie renouvelable

La ministre de la Transition écologique a annoncé la publication prochaine d'un décret fixant un cadre juridique aux communautés d'énergie renouvelable, un procédé vous permettant d'engager un projet de territoire de transition énergétique en y associant étroitement vos administrés.

Davantage de renseignements : charlie.fournier@amrf.fr

Ingénierie (2)

Sollicitez une assistance à maîtrise d'ouvrage

Un modèle type de cahier des charges, nécessaire pour solliciter une prestation d'assistance de maîtrise d'ouvrage afin de mener à bien vos projets d'aménagement et de développement de votre territoire, est mis à disposition.

Pour tout appui dans le remplissage du cahier : charlie.fournier@amrf.fr

Pour télécharger le modèle, cliquez ici : https://bit.ly/3cGK6qa

AGENDA

8 décembre à 10 h - Webinaire : "Concevoir un tiers-lieu en milieu rural"

Manutan Collectivités vous propose de découvrir quelques clés de réussite dans la constitution et la vie de ces lieux en milieu rural en tenant compte des différents enjeux rencontrés par nos locaux.

Pour en savoir plus, cliquez ici : https://bit.ly/30UKf6N

Pour vous inscrire, cliquez ici : https://bit.ly/30V62LU

Le site de la semaine

www.les-nouvelles-ruralites.com

L'association des Nouvelles ruralités milite pour une meilleure reconnaissance des spécificités. Alliance de nombreux acteurs ruraux dont l'AMRF membre fondatrice. L'association organisera le 3 février 2022 à Strasbourg l'évènement Ruralisons l'Europe.